Le Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides

G. de la Vergne

Résumé

En 1958, le détachement d'un moniteur de sports au sein de l'Institution nationale des Invalides a permis d'intégrer la dimension physique et sportive dans la rééducation et le mode de vie des militaires blessés. Il s'agissait à l'époque d'introduire le sport à l'Institution nationale des Invalides comme il était pratiqué dans les différentes unités des Armées. Le développement du handisport se structurait dans la vie civile et se traduisait par la création du Cercle sportif de l'institution nationale des Invalides. Rapidement devenu l'un des plus importants clubs handisports français, le Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides trouve parfaitement sa place au sein de l'Institution des Invalides. À côté de sportifs de haut niveau se côtoient des sportifs d'horizons divers, des pensionnaires, des hospitalisés et des personnels soignants.

Mots-clés : Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides. Handisport. Jeux paralympiques.

Abstract
THE "CERCLE SPORTIF" OR SPORTS CLUB OF THE *INSTITION NATIONALE DES INVALIDES*.

In 1958, the appointment of a sports instructor in the *Institution Nationale des Invalides* made it possible to include sports and physical education in the rehabilitation and lifestyle of injured servicemen and war veterans. The purpose was to introduce sports as it was practiced in the different units of the Armed Forces. The development of sport for the disabled was being structured in civilian life similarly the "Cercle sportif" was created at the *Institution Nationale des Invalides*. Quickly, it became one of the most important French sports clubs for the disabled. The CSINI fits perfectly within the *Institution des Invalides*. High-level athletes train side-by-side athletes from varied backgrounds, residents, hospitalized patients and paramedics.

Keywords: Cercle Sportif de l'Institution nationale des Invalides. Handisport. Paralympic games.

Historique et évolution

En 1958, l'Institut national du sport a détaché un moniteur d'éducation physique (un ancien sous-officier formé à l'École militaire de Joinville) à l'Institution nationale des Invalides (INI), avec pour mission d'encadrer la pratique sportive des blessés qui y étaient hospitalisés. Les disciplines enseignées ainsi que la pédagogie employée étaient quasiment à l'identique de celles qui avaient cours dans les armées. Les premiers bénéficiaires étaient des appelés du contingent qui représentaient en pleine guerre d'Algérie, l'essentiel des hospitalisés de l'Institution. C'est à cette époque également que naissait le mouvement handisport français. Devant l'engouement de tous ces jeunes militaires blessés pour les différentes disciplines qui leur étaient proposées (escrime, haltérophilie, natation, tennis de table, tir à l'arc) il est devenu important de structurer et d'officialiser ces activités, c'est ainsi qu'a été créé le Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CSINI) le 10 octobre 1966 par le Lieutenant (er) Georges Morin, Président fondateur.

Initialement réservé aux ressortissants du Monde combattant, le Cercle sportif s'ouvre dès 1968 aux personnes handicapées physiques de toutes origines. Sa vocation étant de favoriser par la pratique sportive, la réadaptation et la réinsertion des personnes handicapées moteurs ou des personnes souffrant d'une déficience

Correspondance : Lieutenant-colonel G. de la VERGNE, Président du CSINI, 6 boulevard des Invalides 75007 Paris.

visuelle ou auditive. Il s'agit d'une association type loi 1901 qui est agréée Jeunesse et sports et affiliée à la Fédération française handisport (FFH) ainsi qu'à la Fédération des clubs de la Défense (FCD).

Le Cercle sportif est l'un des plus anciens clubs handisport français et le plus important tant par le nombre de ses adhérents que par la qualité de ses résultats et de son palmarès. Aujourd'hui, le CSINI accueille près de 400 adhérents dans une dizaine de disciplines comme l'escrime, l'haltérophilie, la natation, le cyclisme, le tennis de table, le foot-fauteuil, le torball, le tir aux armes, le ski de fond et le ski alpin…

Une association sportive intimement liée à l'Institution des Invalides

Le CSINI est installé au sein même de l'Institution nationale des Invalides (INI) dont il occupe le rez-de-chaussée d'une des ailes. Ainsi positionné, il est ainsi très facilement accessible aux Pensionnaires, hospitalisés et personnels soignants de l'INI.

Les liens qui unissent le Cercle à l'Institution nationale des Invalides privilégient en premier lieu l'accueil des Pensionnaires. Il s'oriente également vers une collaboration accrue avec le service de médecine physique et de réadaptation par le biais de l'intégration des activités physiques adaptées dans le parcours de soins et de rééducation des personnes hospitalisées. Les activités exercées par les Pensionnaires et hospitalisées s'effectuent ainsi en symbiose totale avec le projet de vie des uns et la rééducation des autres.

Des résultats encourageants

La grande majorité des adhérents du CSINI viennent y pratiquer une activité de loisirs. À ceux qui le souhaitent et qui en ont la capacité, le CSINI propose de pratiquer un sport en compétition, et quelques-uns d'entre eux parviennent même au sport de haut niveau. C'est ainsi qu'en septembre 2012, cinq athlètes du CSINI ont été sélectionnés pour participer au sein du groupe France aux 14e Jeux paralympiques d'été à Londres, portant haut une fois encore nos trois couleurs. Les athlètes du CSINI sont revenus de Londres avec trois médailles, le pongiste (tennis de table) Fabien Lamirault, médaillé de bronze en individuel et médaillé d'argent par équipe, et l'escrimeur Marc-André Cratère médaillé d'argent au sabre en individuel.

Au-delà des activités sportives proposées, le Cercle s'attache à promouvoir le handisport pour les militaires blessés. Il cherche à développer grâce à cette pratique la réinsertion sociale des blessés en leur offrant à la fois l'occasion de trouver de nouvelles activités mais c'est également un lieu d'échanges où des blessés de provenance diverse peuvent partager leur vision du handicap.

Ainsi sont régulièrement organisés des stages à l'extérieur avec le concours et la participation des armées, comme les stages de ski soutenus par la Brigade d'infanterie de montagne…



Figure 1. Alain Akakpo, athlète du CSINI aux Jeux Paralympiques de Londres en septembre 2012.

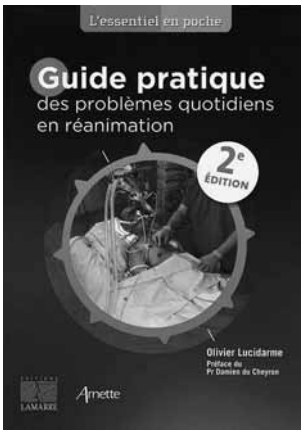
L'encadrement militaire et sportif du CSINI organise et participe aux Rencontres militaires blessures et sport (RMBS) qui rassemblent chaque année plusieurs dizaines de militaires blessés, pour leur faire découvrir des activités sportives adaptées aux séquelles de leurs blessures.

Le Cercle n'hésite pas à innover. C'est ainsi que le dialogue permanent entre l'équipe médicale, l'encadrement du Cercle et les écuyers de la section équestre de l'École militaire, a permis de mettre en place des reprises adaptées au profit de quelques-uns de ces adhérents.

Conclusion

Fidèle aux objectifs et à la mission qu'il s'était fixés dès sa création il y a près de cinquante ans, le CSINI participe aujourd'hui encore à la réadaptation et à la réinsertion des personnes handicapées, militaires et civiles, en leur permettant de découvrir et de pratiquer une activité physique adaptée. Sa présence au cœur même de l'Institution nationale des Invalides, trouve tout son sens dans l'accueil particulier qu'il réserve aux Pensionnaires et aux hospitalisés.

VIENT DE PARAÎTRE



GUIDE PRATIQUE DES PROBLÈMES QUOTIDIENS EN RÉANIMATION

2e édition

Olivier Lucidarme
Préface du professeur Damien du Cheyron

L'exercice de la réanimation est caractérisé par la fréquence de signaux d'alerte – voire d'authentiques urgences vitales – qui nécessitent une intervention rapide et précise du médecin dans un environnement de haute technicité.

L'interne nouvellement arrivé en réanimation est souvent appelé au chevet d'un patient, se trouvant parfois seul face à des situations difficiles et urgentes, notamment la nuit. De même que le médecin quotidiennement confronté à gérer, au lit des malades, des problèmes récurrents concernant leurs symptômes et doit agir rapidement en particulier lors des situations de détresse vitale.

Cette deuxième édition propose dix nouveaux chapitres, parmi lesquels l'arrêt cardiaque, les hémorragies digestives, l'hypertension intracrânienne, la diarrhée sous nutrition entérale ou encore les stases gastriques et la gestion alarmes liées à l'utilisation de l'hémofiltration…

Chaque chapitre s'articule autour de quatre points essentiels : la conduite à tenir en urgence, la stratégie diagnostique, le bilan étiologique et les principes généraux du traitement.

Détaillé et didactique, agrémenté de nombreux tableaux, cet ouvrage a pour objectif d'aider à résoudre les problèmes les plus fréquents rencontrés chez les malades de réanimation. Il rassemble de façon pragmatique les connaissances nécessaires à une prise en charge à partir des symptômes détectés le plus souvent par l'infirmière. Il s'adresse aux étudiants, médecins anesthésistes ou réanimateurs désirants disposer d'un outil pratique de prise de décisions qui repose sur la capacité à hiérarchiser les priorités avec tableaux récapitulatifs, des algorithmes décisionnels et les références indispensables attachées à chaque question.

Cette nouvelle version augmentée est plus que jamais la réponse adaptée au stress du réanimateur.

ISBN : 978-2-7184-1301-3 – Format : 14,7x21 cm – Pages : 440 – Prix : 36,50 € – ***Éditions ARNETTE® Wolters Kulwer France,*** *– 1 rue Eugène et Armand Peugeot 92856 Rueil-Malmaison Cedex – Tél. : 01 76 73 37 26 – jpauge@wolters-kluwer.fr – www.librairiesante.frr*